



Le Grand Bassin du domaine national de Saint-Germain-en-Laye



LES ORIGINES DU GRAND PARTERRE ET SON HISTOIRE

Implantation du Grand Bassin

Le château et le domaine national de Saint-Germain-en-Laye, qui attirent chaque année de nombreux visiteurs, sont un témoin précieux de l'Histoire de France en Île-de-France.

L'intérêt manifesté par les rois de France pour le domaine de Saint-Germain-en-Laye a conduit à de nombreuses évolutions du parc. En 1539, François I^{er} entreprend la reconstruction de la résidence royale en conservant les fondations médiévales de plan pentagonal. Louis XIV fait appel à André Le Nôtre, jardinier du Roi, pour remodeler les jardins entre 1662 et 1674 : Le Nôtre crée le Boulingrin, le Grand Parterre, le Jardin de la Dauphine et la Grande Terrasse.

Le grand bassin fait partie intégrante du projet de Le Nôtre pour le Grand Parterre, en 1663 : il s'agissait de décorer sur le flanc nord du château (où se trouvaient les appartements royaux) l'ancien grand jardin du roi et de le relier de manière harmonieuse au reste du domaine. Le Nôtre dessine un axe au centre de la façade nord en ouvrant une allée médiane, et crée deux petits bassins circulaires devant le château et un troisième, beaucoup plus grand, à l'extrémité de l'allée centrale. Les jardins conçus par Le Nôtre avaient pour vocation de recréer artificiellement la nature en mélangeant ouvrages d'art et espaces naturels domestiqués, façonnés par l'homme. La perspective de l'allée des Loges a ainsi été envisagée par Le Nôtre avec un bassin qui marquait la limite entre le jardin à la française (nature domestiquée) et la forêt (nature sauvage). L'eau est par ailleurs une dimension essentielle des jardins de Le Nôtre et est souvent mise en valeur sous la forme d'ouvrages de grandes dimensions (bassins, canaux, fontaines monumentales), comme c'est le cas dans les jardins du château de Versailles.

Dès le XVIII^e siècle, le Grand Parterre évolue : les parterres de broderies imaginés par Le Nôtre sont remplacés par du gazon et les bassins auraient été progressivement comblés.

L'aménagement du parc ayant été abandonné par Louis XIV en 1682, lorsqu'il choisit d'installer sa résidence à Versailles, la réalité de la construction du grand bassin, il y a trois siècles et demi, est interrogée. L'architecte en chef des monuments historiques qui a réalisé les études patrimoniales avant la reconstitution du grand bassin indique néanmoins que le grand bassin aurait réellement été construit à l'époque de Le Nôtre, comme en témoigne l'évolution de ses représentations dans les archives : figuration « complète » sur certaines gravures, puis représentation progressivement dégradée sur les plans ultérieurs



(ainsi d'ailleurs que pour les petits bassins). En 1768, les trois bassins (le grand bassin et les deux petits) ont disparu. Les travaux liés à l'arrivée du train à Saint-Germain-en-Laye puis à l'enfouissement de la gare dans les années 1970 ne permettent pas aujourd'hui de disposer de vestiges archéologiques qui auraient pu témoigner de la réalisation effective du dessein de Le Nôtre.

L'arrivée du chemin de fer, bénéfique pour la ville, est néfaste pour le domaine: en 1845, son prolongement détruit le Grand Parterre. La gare est installée devant le château, à l'emplacement d'un des bassins de Le Nôtre.

Abandonné au XVIII^e siècle, utilisé comme pénitencier au XIX^e siècle, le château abrite depuis 1862 le musée d'Archéologie nationale, ouvert au public en 1867. Eugène Millet réalise les travaux de restauration et d'aménagement et rétablit le château dans un état de style Renaissance du XVI^e siècle. En 1872, il réaménage une partie du Grand Parterre.

Le Grand Parterre a pu être reconstitué en partie dans les années 1970, à la suite du couvrement de la voie ferrée et de la gare RATP. Un des deux petits bassins (bassin ouest), représentés sur les gravures du XVII^e siècle, est reconstitué à cette occasion.

Le grand bassin, partie intégrante du Grand Parterre dans les dessins de Le Nôtre, est donc un élément structurant du domaine national de Saint-Germain-en-Laye. Sa reconstitution respecte les mêmes dimensions que celui dessiné par Le Nôtre (25 toises, soit environ 50 mètres).

LA CONSTRUCTION DU GRAND BASSIN

Le chantier du Tram 13 Express, dont la mise en service a eu lieu à l'été 2022, a constitué une opportunité unique pour l'État et la Ville de Saint-Germain-en-Laye de recréer un grand bassin monumental dans la perspective du château, au sein du Grand Parterre. En effet les travaux pour l'arrivée du Tram 13 et la création de la station terminus du « Rond-point de Pontoise » ont permis de demander à la RATP de prendre en charge, dans le cadre de son projet, la construction du local de fontainerie souterrain destiné à permettre la mise en eau du grand bassin. La reconstitution du bassin du Grand Parterre a permis de finaliser l'aménagement de cet espace qui était resté vierge depuis le chantier de la gare RER et de poursuivre la reconstitution du Grand parterre selon les plans de Le Nôtre, le petit bassin ouest ayant été reconstitué dans les années 1970, à la suite du couvrement de la voie ferrée et de la gare RATP. L'histoire du Grand Parterre du domaine de Saint-Germain-en-Laye est ainsi liée à l'évolution des mobilités au sein de la ville.

Les travaux de reconstitution du grand bassin ont été réalisés par Régis Martin, architecte en chef des monuments historiques territorialement compétent pour le château et le domaine national de Saint-Germain-en-Laye.

En raison de sa portée (50m) et de la rigidité exigée, *une structure métallique* composée de 24 poutres en acier a été mise en œuvre. Les pieds de cette table circulaire reposent sur 48 micropieux d'une profondeur pouvant atteindre près de 20 m, répartis de part et d'autre des tunnels de la RATP.

La profondeur du bassin et la hauteur d'eau est comprise entre 25 et 35 cm.

Le dimensionnement du Grand Bassin et son positionnement

Le bassin respecte les mêmes dimensions que les plans imaginés et dessinés par Le Nôtre: 25 toises, soit environ 50 mètres de diamètre.

Le bassin a pour particularité d'être historiquement situé au droit de l'actuelle gare RER et du tunnel piéton au nord. Il repose par conséquent sur un sous-sol complexe et hétérogène, avec des ouvrages enterrés à très peu de profondeur. À ce titre, le projet est comparable à un ouvrage d'art de type pont et sa construction constitue une prouesse technique. Le bassin repose sur une structure autonome, qui enjambe les constructions souterraines existantes.



La surélévation du bassin par rapport au niveau des allées était une donnée connue. Le bassin est placé en position dominante avec des pentes équivalentes à celles qui existaient au nord et à l'ouest. C'est un plateau de grand diamètre qui modifie peu les deux perspectives, celle des Loges depuis le château, et celle du château depuis la montée des Loges, s'inscrivant ainsi dans la topographie des lieux et les jeux de pentes et talus de Saint-Germain. Sa hauteur tient également au fait qu'il est tenu de respecter la gare souterraine, dont les structures sont proches du niveau de la surface.

Le remblai qui redresse l'extrémité de la déclivité de l'allée centrale entre le château et le bassin est de l'ordre de 2%, conformément à la réglementation en termes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR). Il obéit au même principe visuel que celui de la grande terrasse. Les pentes des abords sont dans la continuité de l'existant au nord, comme à l'ouest. La perception du parc se trouve principalement modifiée par le fait que le lieu du bassin avait malheureusement été laissé en dépression, alors qu'il est désormais en élévation. Lorsqu'on regarde le château, cette nouvelle topographie permet de dominer le jardin selon le principe des parterres de broderies.

Le centre du bassin est équipé d'un jet de 20 mètres en référence aux vues de la fin du XVII^e siècle. L'animation sera effectuée par :

- un jet central à veine pleine d'une hauteur d'environ 20 mètres ;
- une couronne de 16 jets paraboliques à veine pleine de 3,5 mètres autour du jet central ;
- 8 jets paraboliques à veine pleine de 7 mètres de hauteur, installés à environ 13 mètres du centre du bassin et formant une couronne.

Tous les organes d'alimentation et de reprise sont situés dans le plénum laissé vide de la structure métallique. Une galerie technique donne accès en sous-œuvre et dans l'encombrement de la charpente à l'alimentation des jets.

L'aménagement des pompes et réseaux du local fontainerie s'accorde avec le local préalablement construit par l'opération du tunnel piéton de liaison du terminus TRAM avec la gare RER. Le système permet une filtration de l'eau en recyclage.

Les jets seront mis en valeur par un éclairage de couleur fixe et d'intensité variable piloté à l'aide d'un contrôleur DMX.

Le coût du projet

Coût total: 6,826 M€ TTC/TDC (toutes dépenses confondues)

1,14 M€ Etat - Ministère de la Culture

1 M€ Région Île-de-France

2,2 M€ Département des Yvelines

0,089 M€ Ville de Saint-Germain-en-Laye

0,019 M€ Fondation du patrimoine

0,36 M€ Mécénat (Suez)

0,02 M€ Mécénat KparK

0,077 M€ Fonds de dotation de la ville.

0,098 M€ Souscription

Les acteurs du projet

Maîtrise d'ouvrage

Opérateur du patrimoine et des projets immobiliers de la Culture (OPPIC), pour le ministère de la culture.

Affectataire

Musée d'Archéologie nationale et Domaine National de Saint-Germain-en-Laye

Contrôle Scientifique et technique

Direction régionale des affaires culturelles d'Île-de-France,

Conservation régionale des monuments historiques.

Unité départementale de l'architecture et du patrimoine des Yvelines.

Maîtrise d'œuvre

Régis MARTIN, architecte en chef des monuments historiques

BMI patrimoine, ingénieur structure

AGUA Bureau d'études hydrauliques

CABINET TAILLANDIER, économiste

Ordonnancement, pilotage et coordination de chantier: ELITE

Bureau de contrôle technique: RISK CONTROL

Coordonnateur de sécurité et de protection de la santé: ACOR ETUDES

Entreprises

Terrassement, maçonnerie, béton armé: GAGNERAUD

Micropieux: SOLETANCHE BACHY

Charpente métallique: CASTEL & FROMAGET

Fontainerie: N2B Arrosage

CHANTIER DE RESTAURATION DU MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE NATIONALE

Le ministère de la Culture s'est engagé depuis 20 ans dans une grande phase de travaux de restauration du clos et du couvert (façades et toitures) du château de Saint-Germain-en-Laye ainsi que dans l'amélioration des conditions d'accueil du public.

À la suite de la restauration des façades sur cour, engagée au début des années 2000 par l'architecte en chef des monuments historiques Bernard Voinchet, six tranches de restauration des façades extérieures se sont succédées depuis 2014. L'opération globale, qui inclut également la restauration du clocheton et celle de la toiture de la chapelle, s'est achevée en avril 2022. Ce sont près de 14,8M€ de crédits « monuments historiques » qui ont ainsi été investis par l'État pour cette restauration, sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques, Régis Martin.

Aujourd'hui, le ministère de la culture poursuit son action sur le château de Saint-Germain-en-Laye avec la modification de l'escalier et de l'ascenseur sud-ouest dont l'état actuel date des années soixante. Cette opération permettra de rendre accessible à tous les publics les espaces de visite du château et du musée et de créer un accès aux douves. Les travaux, sous maîtrise d'œuvre de l'architecte en chef des monuments historiques, devraient débuter à l'automne 2023 sous la maîtrise d'ouvrage déléguée de l'OPPIC.

LES PARTENAIRES



La région Île-de-France, une ambition pour la culture

Première région d'Europe, la Région Île-de-France a fait de la culture une de ses priorités, portée par un budget qui s'élève en 2023 à plus de 100 millions d'euros.

La Région Île-de-France soutient tous les secteurs de la culture. Elle consacre près de la moitié de ce budget au spectacle vivant: théâtre, musique, danse, cirque, festivals... Elle est, après l'État, la première collectivité publique pour le soutien au cinéma et à l'audiovisuel, avec un budget de près de 25 M€ par an.

Elle accompagne la création, la production et la diffusion des œuvres, et a diversifié son action en faveur de la jeune création, de l'émergence artistique et de l'éducation artistique et culturelle, avec le souci constant de toucher tous les publics dans tous les territoires.

Dans le domaine du patrimoine, la Région Île-de-France soutient la préservation, la rénovation et la mise en valeur du patrimoine francilien avec un budget qui a plus que triplé, passant de 4 M€ à 13,5 M€ entre 2016 et 2023. Elle développe son action sur deux axes: une mission d'aide à la conservation, à la restauration et à la mise en valeur de ces patrimoines, grâce à ses dispositifs d'aides régionales et au label « Patrimoine d'Intérêt Régional » attribué à ce jour à près de 200 sites, et une mission d'inventaire des patrimoines franciliens dont elle possède la plus riche documentation textuelle, graphique et photographique.

Dans ce cadre, la Région est heureuse d'avoir financé à hauteur d'1 million d'euros la reconstitution du Grand Bassin du Domaine National de Saint-Germain-en-Laye, réalisé d'après les plans de Le Nôtre. Une réalisation qui redonne au parc du château de Saint-Germain-en-Laye tout son éclat et contribue à accroître le rayonnement et l'attractivité du Domaine national auprès du public francilien et bien au-delà.

Le conseil départemental des Yvelines

Le Département des Yvelines place l'entretien, la restauration et la valorisation du patrimoine au cœur de ses politiques publiques. Pour preuve, l'adoption de différentes mesures telles que : le soutien au patrimoine communal (religieux ou vernaculaire) d'un montant moyen de 3 M€/an, un partenariat avec la Fondation du patrimoine (90 projets financés depuis 2007), la mise en place de contrats de développement pour la restauration de monuments historiques emblématiques, l'adoption de soutiens exceptionnels comme celui consenti pour le Château de Versailles durant l'épidémie de COVID-19 (20 M€), mais aussi la création, en 2022, d'un appel à projets « Faire patrimoine ensemble » destiné à valoriser, par des projets culturels, le patrimoine yvelinois (300 K€).

En décembre 2020, le Département a adopté deux Contrats de Développement Yvelines + au bénéfice de la Commune de Saint-Germain-en-Laye pour une subvention totale de 3,1M€ pour trois opérations :

- Requalification des espaces publics de l'Entrée Royale,
- Rénovation de la maison natale de Debussy
- Reconstitution du Grand Bassin au sein du Domaine national en lien avec le Ministère de la Culture

Le financement départemental du contrat de Saint-Germain-en-Laye s'accompagne d'une subvention dérogatoire exceptionnelle au bénéfice du Ministère de la Culture, au travers d'un Contrat de Développement Yvelines + (CDY+) signé avec le Département.

Ce CDY+ concerne le projet de reconstitution du Grand Bassin qui valorise le cœur de ville et l'arrivée du Tram 13. En effet, l'arrivée du Tram 13, avec la construction d'un couloir souterrain creusé pour permettre la jonction du tram avec la station souterraine du RER aboutissant sous le bassin, a donné lieu au projet ambitieux de réaliser un grand bassin achevant l'œuvre confiée par Louis XIV à Le Nôtre il y a plus de trois siècles.

L'objectif : construire un grand bassin à son emplacement d'origine ainsi que dans ses dimensions originelles.

Ce projet, d'un coût total de travaux de 6,69 M€, est subventionné à hauteur de 2,2 M€ TTC par le Département des Yvelines, soit 32,9% du coût des travaux.



La Ville de Saint-Germain-en-Laye

L'aventure du Grand bassin a commencé il y a 340 ans, lors de la conception des jardins par Le Nôtre. Ce bassin vient parachever une perspective historique, jonction entre les 2 domaines royaux. La topographie des lieux n'est pas le fruit du hasard. Le promontoire naturel sur lequel est installée la terrasse permet d'embrasser du regard l'axe historique dont le Domaine est l'aboutissement : depuis le Louvre, l'Arc de Triomphe du carrousel, les Tuileries, la Concorde, l'Arc de Triomphe, l'Arche de la Défense, le tracé conduit en ligne droite jusqu'au Château.

La reconstitution du Grand Bassin, nous l'avons portée, avec la majorité municipale. Initiée par la ville de Saint-Germain-en-Laye, elle n'aurait néanmoins pas vu le jour sans ceux qui l'ont accompagnée avec nous. Aussi, je remercie tous nos partenaires : Département, État, Région, Suez Environnement, KparK, la Fondation du patrimoine, les donateurs privés, l'association des amis du vieux Saint-Germain.

Saint-Germain-en-Laye est une ville royale, soucieuse de préserver son patrimoine et de le faire rayonner. Cette réalisation conforte la valorisation, engagée depuis plusieurs années, des témoignages historiques qu'elle recèle : la rampe des grottes et le mur des Lions, tous deux vestiges du Château-Neuf édifié par Henri II et Henri IV qui était la préfiguration du Château de Versailles ; le pavillon de la Muette, ...

Ces projets patrimoniaux participent au rayonnement de notre ville et de notre pays. C'est un enjeu d'attractivité qui mérite l'implication de tous.

*Arnaud Pericard, maire de Saint-Germain-en-Laye,
conseiller départemental des Yvelines*

Le projet de reconstitution du Grand bassin, audacieux et illustratif d'une grande prouesse technique, a donné lieu à une mobilisation de partenaires et donateurs sans précédent. Face à cet enjeu ambitieux et à l'instar du chantier de restauration de la rampe des Grottes, il paraissait nécessaire de rassembler un maximum de donateurs, mécènes et partenaires.

En plus des donateurs institutionnels, la Fondation du patrimoine a accompagné la Ville dans ce pari fou ! La souscription, lancée par la Fondation, a permis de récolter un montant net 97.936,72 € issu des dons de 331 particuliers, entreprises et associations (chiffres à date).



La Fondation du patrimoine s'est elle-même engagée en versant deux subventions sur ses fonds propres.

La Ville a également créé un fonds dédié; le Fonds de dotation Saint-Germain patrimoine. L'objectif de ce fonds est notamment la réalisation d'actions favorisant la sauvegarde, la conservation, l'entretien, la mise en valeur, la promotion et l'enrichissement du patrimoine artistique, architectural et naturel. Dans le cadre du projet de recréation du Grand bassin, il a permis de récolter 76.925€.

Au nom de l'ensemble des élus du Conseil municipal de la Ville de Saint-Germain-en-Laye, un grand merci aux généreux donateurs d'avoir permis la réalisation de cet ouvrage d'exception!

Benoît Battistelli, maire adjoint à la culture de Saint-Germain-en-Laye



SUEZ

Un partenariat au cœur des engagements de SUEZ dans le territoire des Yvelines.

La Ville de Saint-Germain en Laye souhaite redonner une place d'honneur aux trois bassins dessinés par Le Nôtre, témoin du dessein de Louis XIV de magnifier la perspective paysagère de la façade nord du Château-Vieux.

SUEZ, en tant qu'acteur majeur de l'eau, a eu dès l'origine la volonté forte de s'associer à la Ville de Saint-Germain-en Laye. Aujourd'hui, Suez est le premier mécène privé de ce projet de reconstruction du grand bassin. Ce mécénat lui permet de contribuer à la vie de la ville et des territoires, et d'agir en entreprise citoyenne afin que ce projet s'inscrive pleinement dans la logique de requalification patrimoniale du Domaine, célèbre pour sa Grande Terrasse, son château royal abritant le Musée d'Archéologie Nationale et ainsi favoriser l'attractivité touristique de la ville.

Dans les Yvelines, plus de mille collaborateurs de SUEZ agissent au quotidien pour fournir de l'eau potable de qualité à 820 000 habitants et traiter les eaux usées de 1 400 000 habitants, inventer les solutions de demain dans notre centre de recherche situé au Pecq et à Croissy-sur-Seine ou encore développer des technologies digitales innovantes. SUEZ s'implique également sur le territoire à travers, notamment, FACE Yvelines ou des actions telles que la Plomberie Solidaire. « L'eau a toujours été un élément essentiel de la vie et de la poésie ».



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**MUSÉE
D'ARCHÉOLOGIE
NATIONALE**

Domaine national de
Saint-Germain-en-Laye



IMAGES PRESSE



© OPPIC /Hélène Peter



Contact presse: Fabien Durand
fabien.durand@culture.gouv.fr
01 39 10 13 18